



# LE GUIDE DU JURISTE 2025-2026

LE WELCOME BOOK DES ÉTUDIANTS  
EN DROIT  
ET EN SCIENCE POLITIQUE





# SOMMAIRE

**Page 3 : Le petit mot du Président**

**Page 4 : La présentation de Juristribune**

**Page 5 : Le bureau de Juristribune**

**Page 6 : Les événements organisés par l'association**

- *Les événements culturels*
- *Le voyage*
- *Les soirées*

**Page 11 : L'adhésion, qu'est-ce que c'est ?**

**Page 12 : Bienvenue dans la vie universitaire**

- *Le campus*
- *Les Cours Magistraux (CM)*
- *Les Travaux Dirigés (TD)*
- *Les groupes de promos*
- *Les partiels et les compensations*
- *Les rattrapages*

**Page 15 : La représentation étudiante**

**Page 17 : L'université dans son ensemble**

- *L'administration dans son ensemble*
- *Le CROUS*
- *La maison des étudiants (MDE)*
- *La direction de la coordination et de la vie universitaire (DCVU)*
- *Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)*
- *Les correspondants relations internationales*
- *Le service d'accompagnement des étudiants et Personnels handicapés (SAEPH)*
- *Le service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (OIP)*
- *L'intranet UVSQ Etudiant*

**Page 20 : Tes premiers pas de juriste**

**Page 21 : Les Dix Commandements du bon juriste**



# Le petit mot du Président

**Bienvenue, futur juriste, à la Faculté de Droit et de Science Politique de l'UVSQ ! Toute l'équipe de Juristribune et moi-même sommes ravis de t'accueillir dans cette nouvelle aventure.**

Tu le verras vite, entrer à l'université, c'est un grand pas. On quitte un cadre scolaire très encadré pour plonger dans un monde où l'on est beaucoup plus libre... mais aussi plus responsable de son parcours. Ce n'est pas toujours simple, et c'est justement là que la vie associative prend tout son sens. Soyons clairs : ce guide ne contient pas de « recette miracle » pour réussir tes années de licence, ni de mode d'emploi pour décrocher ton diplôme du premier coup.

Son but est plus simple : t'aider à comprendre comment fonctionne la fac, te donner quelques repères et surtout t'ouvrir les portes de la vie associative et étudiante qui rythmera tes années ici. Tous nos membres sont déjà passés par là, perdus dans l'immensité de la fac, avec l'impression de plonger d'un coup dans la vie adulte. Mais ne t'inquiète pas, Juristribune est là pour toi ! Présente dans la faculté depuis 1998, l'association a déjà accompagné des générations d'étudiants à travers ses projets et ses événements.

Juristribune, ce n'est pas qu'une association qui organise des soirées. C'est avant tout un espace où tu peux trouver du soutien, des amis, des conseils, et l'occasion de t'épanouir en dehors des cours. Nos membres, étudiants comme toi, donnent de leur temps pour proposer : des événements festifs et culturels (soirées, afterworks, spectacles, sorties), des moments de partage (rencontres entre promos, débats, conférences) ainsi qu'un système de parrainage (un parrain ou une marraine pour répondre à tes questions, t'accompagner dans ton intégration et te rappeler que tu n'es jamais seul.e dans cette étape).

Tes années de fac ne se résument pas aux cours et aux examens. Elles seront aussi faites de rencontres, d'amitiés, et de compétences qui te serviront bien au-delà de ton diplôme. Participer à la vie associative, c'est apprendre à travailler en équipe, à organiser, à prendre des initiatives, des qualités essentielles pour ta future carrière de juriste. Et puis, il ne faut pas se mentir, les études de droit demandent beaucoup d'énergie et de rigueur. Juristribune est aussi là pour t'aider à trouver un équilibre entre la charge académique et une vie sociale.

Pour nous rejoindre, rien de plus simple : viens nous voir au stand bleu, dans le hall de la fac. Tu pourras adhérer, poser toutes tes questions et rencontrer notre équipe. Peut-être même que tu auras envie de t'investir à ton tour, crois-moi, c'est une aventure humaine incroyable.

Un dernier conseil :

Souviens-toi : tu n'es pas seul.e. Chaque étudiant de première année est passé par les mêmes doutes, la même impression d'être un peu perdu.e au début. Mais très vite, tu verras que tu es entouré.e de personnes qui vivent exactement la même expérience que toi.

La fac, c'est bien sûr un lieu d'études, mais c'est aussi un lieu de vie. Alors ose, implique-toi, viens à notre rencontre : tu ne le regretteras pas ;)

**DASSAC Sasha,**

*Président de l'association Juristribune.*



# L'ASSOCIATION JURISTRIBUNE

Juristribune est l'association des étudiants de la Faculté de Droit et Science Politique de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. Elle a été créée en cette Faculté de Droit en 1998. Elle a su acquérir un nom auprès de ses étudiants en sachant faire à la fois des événements culturels, et des événements festifs pour oublier les cours.



Quels que soient tes goûts ou tes motivations, tu pourras te reconnaître à travers nos projets. Ainsi, tu pourras participer à nos événements et vivre pleinement la vie associative de ta Faculté. Ce qui fait la force de notre association, c'est surtout sa proximité avec les étudiants, par le biais des parrainages par exemple, ainsi que la diversité des événements proposés.

Alors, si tu es motivé.e et désireux.se d'être acteur.ice de la vie étudiante de ton université, si tu as un projet en tête, viens intégrer notre équipe !

L'association est composée d'un Bureau de quatre membres, à savoir un Président, une Vice-présidente, une Trésorière et une Secrétaire générale.

Les autres membres, appelés "membres actifs" sont répartis dans les différents pôles à savoir culture, humanitaire, partenariat et communication, et sont managés par le chef du pôle en question (faisant partis d'un bureau élargi) : chacun permet la réalisation des différents projets et permet le bon développement de l'association.



# LE BUREAU JURISTRIBUNE 2025-2026



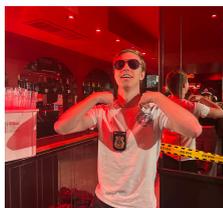
**Sasha DASSAC, Président, Étudiant en 3ème année de Droit parcours Public**

*Le Président est responsable de l'association devant la Fac, et supervise de près ou de loin tous les projets.*



**Lynn BIDAUX, Vice-Présidente, Étudiante en 3ème année de Droit parcours Privé**

*La Vice-Présidente assiste le Président, elle est consultée pour les décisions financières importantes et celles touchant l'image de l'Association.*



**Enzo FRENCH CANITROT, Trésorier, Étudiant en 2ème année de droit**

*Le Trésorier s'occupe notamment de la gestion du budget de l'association.*



**Manon CORDIER, Secrétaire générale, Étudiante en 1ère année de droit**

*La Secrétaire Générale s'occupe de tout le côté administratif de l'association, tant pour les différents projets de celle-ci que pour son fonctionnement au long de l'année.*

## LE BUREAU ÉLARGI 2025-2026



**Lynn BIDAUX, Cheffe du pôle Communication , Étudiante en 3ème année de Droit parcours Privé**

*Le Pôle Communication s'occupe de faire le lien entre l'association, ses membres et les autres étudiants pour les évènements proposés tout au long de l'année.*



**Amélie ALLUT, Cheffe du pôle Humanitaire, en 2ème année de Droit**

*Le Pôle Humanitaire a pour but de faire des collectes, ainsi que des distributions, que ce soit alimentaire, vestimentaire, d'hygiène. La prévention est mise en avant.*



**Anne-Claire BASTIAN, Cheffe du pôle Culturel, en 3ème année de Droit parcours Public**

*Le Pôle Culture organise l'ensemble des évènements culturels tout au long de l'année.*



**Flore BELHOMME, Cheffe du pôle Partenariat, en 2ème année de Droit**

*Le Pôle Partenariat est en relation avec les différentes entreprises et acteur publics, permettant de fournir des évènements de qualité ou différents avantage étudiants.*



**Arthur VERON, Chef du pôle Partenariat, en 3ème année de Droit parcours Privé**

*Le Pôle Partenariat est en relation avec les différentes entreprises et acteur publics, permettant de fournir des évènements de qualité ou différents avantage étudiants.*



# LES ÉVÉNEMENTS

Juristribune organise divers projets qui te permettront de t'épanouir pleinement durant tes années étudiantes. Ces événements s'adressent à tou.te.s, et il ne tient qu'à toi d'y participer !

## ❖ Les événements pédagogiques

Apprendre le droit est un travail qui peut paraître abstrait, surtout en première année. Voilà pourquoi ton association Juristribune te proposera tout au long de ton parcours universitaire des événements qui te feront sortir de tes amphis, qui te permettront de toucher du bout des doigts le monde juridique.

D'autres projets seront là pour t'aider dans la recherche de ton parcours professionnel.

## ❖ Les concours de plaidoires et d'éloquence

Les concours de plaidoires et d'éloquence organisés par Juristribune sont un excellent exercice pour affronter sa peur et oser s'exprimer en public. Tu auras la chance de performer devant un jury composés de professeurs de la faculté ou d'intervenant extérieurs venus pour l'occasion.

*N'attends pas pour nous éblouir avec tes talents d'orateur et viens te surpasser lors des concours d'éloquence et de plaidoires !*

La participation à ces concours te permettra de porter les couleurs de l'université lors de prestigieux concours nationaux, comme celui de Lysias ou celui de l'ARES en fin d'année universitaire.



*La finale du concours d'éloquence de 2024 en partenariat avec le Parlement des Etudiants de Versailles*



*Les sessions de concours de plaidoires et d'éloquence de 2022 au sein du Conseil d'Etat*



## ❖ Les reconstitutions de procès/les procès fictifs

Une à deux fois par an, Juristribune te propose aussi de revivre un véritable procès de droit pénal qui a défrayé la chronique française et internationale ; dans un décor d'exception : l'ancienne salle de la Cour d'assise du Tribunal Judiciaire de Versailles. À cette occasion, tes professeurs, chargés de TD et anciens étudiants revêtent exceptionnellement les robes d'avocat et de magistrat pour te donner un spectacle que tu n'es pas prêt d'oublier !



*Reconstitution du procès d'Emile Zola en mars 2025*

## ❖ Les visites d'institutions

Arrête de citer des institutions sans les connaître et ne reste pas le nez dans tes bouquins ! Sors avec ton association pour découvrir les édifices gouvernementaux, législatifs ou juridictionnels. Sénat, Assemblée Nationale et Cour de cassation n'auront plus aucun secret pour toi !

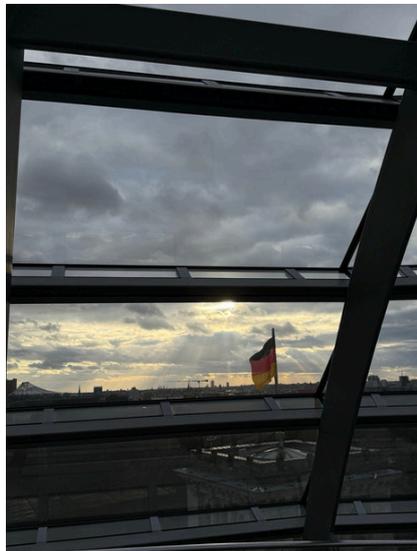


## ❖ Le voyage post-partiel

Après tes partiels de janvier, Juristribune te propose de te détendre en t'emmenant visiter une grande ville européenne.

Tu pourras profiter des visites culturelles (institutions, musées) la journée et plus tard découvrir la vie nocturne de la ville avec tes amis et rencontrer d'autres étudiants de ta Fac.

Juristribune a déjà eu l'occasion d'emmener des étudiants à Rome, Prague, Berlin...et le meilleur reste encore à venir comme pour Prague l'année précédente !



*Voyage à Berlin en janvier 2025*





## ❖ Les événements festifs !

### ❖ Les afterwork



Mais afin de quand même te faire découvrir la vie étudiante, Juristribune te convie aussi à ses nombreux afterworks ! Un afterwork c'est tout simplement voir tes potes, rencontrer de nouveaux étudiants, et boire des verres pas chers. Bref... L'afterwork c'est ton moment de détente bien mérité après une longue journée à la BU !





## ❖ Le Gala LexNight

Le Gala LexNight... C'est **LA SOIRÉE** à ne pas manquer dans ta vie d'étudiant à la Faculté de Droit de l'UVSQ ! Tu l'attendras toute l'année, on t'en parlera, tu en fantasmeras mais surtout tu le vivras !

Malgré deux interruptions en raison de la crise sanitaire, depuis 20 ans maintenant, Juristribune organise son traditionnel et légendaire Gala Lex Night qui a fait sa réputation. Le gala de l'année, organisée au sein des locaux de la Faculté ! Le temps d'une soirée, Juristribune transforme ta Fac en boîte de nuit !



*Photo de l'édition 2025*



# L'ADHÉSION JURISTRIBUNE

Adhère à ton association Juristribune pour 10 euros et ne fais pas que vivre la vie étudiante : sois-en un acteur indispensable !

En tant qu'adhérent, tu pourras siéger à l'Assemblée Générale de Juristribune pour y faire entendre ta voix et contribuer à l'évolution de la vie associative de ta Faculté.

En plus de cela, bénéficie des nombreux avantages qui accompagnent ton adhésion :

- Un parrain te sera désigné dès tes premières semaines si tu le souhaites ;
- Tu bénéficieras de réductions sur les projets de l'association, ainsi que d'une place prioritaire sur les projets à places limitées ;
- Une réduction sur les sweat de ta promo universitaire ;
- Une réduction sur toutes nos soirées ;
- Une information au quotidien de la vie de ton Université pour que tu ne rates les événements majeurs sous aucun prétexte ;
- Un accès à l'espace adhérent sur notre site internet, te permettant d'avoir accès aux offres que reçois Juristribune (offres d'emplois, tickets pour des émissions télés etc.)

## La vie universitaire

### ❖ La présentation du campus universitaire de Versailles-Saint-Quentin- en-Yvelines

Le campus de l'UVSQ est assez étendu et se compose de nombreux bâtiments, abritant chacun de nombreuses salles de travail et plusieurs amphithéâtres. En tant qu'étudiant en droit, tu seras amené à côtoyer le bâtiment Leclerc, qui est le bâtiment accueillant l'UFR de Droit et de Science Politique.

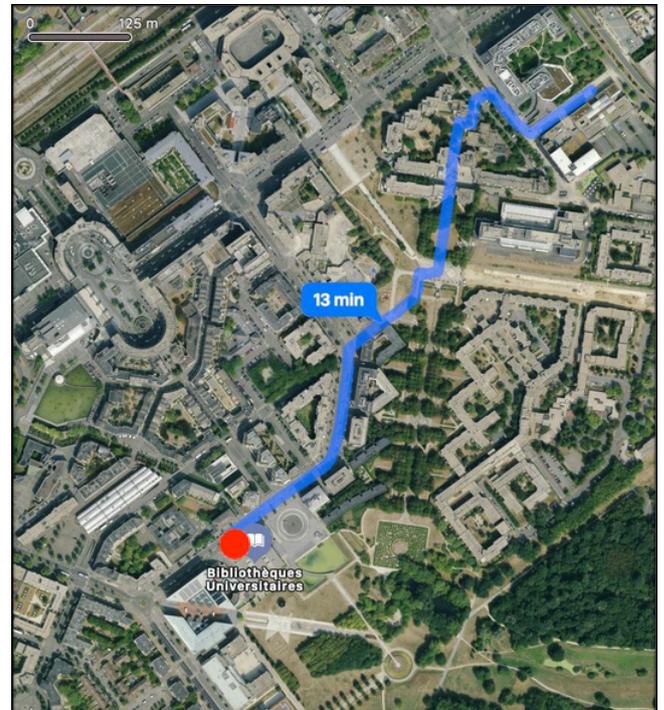


Quelle différence entre Université et Faculté ? Ton Université vient tout juste de fêter ses 30 ans ! Elle regroupe parmi les IUT, et autres formations, 4 différentes Facultés ou UFR (Unités de Formation et de Recherche) dont les sciences, les sciences sociales, le droit et la science politique ; et enfin les sciences de la santé. Elle regroupe plus de 19 000 étudiants, dont toi !



## ❖ Bon plan pour te rendre à la BU !

Tu trouveras sur ce plan le moyen de te rendre à la Bibliothèque Universitaire, depuis la Faculté de Droit et de Science Politique (rond bleu). Au cours de ton année, surtout si tu es en double licence, tu pourras être amené à avoir cours aux bâtiments Vauban et d'Alembert (rond rouge), très proches de la BU et du Restaurant Universitaire (RU). Un itinéraire alternatif consiste à passer par le parc, ce qui ne te prendra pas plus de temps et te permettra de t'aérer un peu.



La BU de Saint-Quentin-en-Yvelines dispose de trois étages, des ordinateurs et des imprimantes libres d'accès, de salles individuelles insonorisées et de salles de travail en groupe, situées au rez-de-chaussée qu'il faut réserver à l'avance en ligne. Les rubriques "droit" et "science politique" se trouvent au premier étage, et il est notamment possible d'y emprunter des codes législatifs pour tes révisions !

## ❖ Les Cours Magistraux (CM)

Les Cours Magistraux sont les cours dispensés en amphithéâtre par un professeur et parfois par des intervenants extérieurs (avocat, juge, juriste, fonctionnaire). Ils ne sont pas obligatoires, mais on te conseille quand même vivement d'y assister.

Bien que ces cours puissent te paraître impressionnants, n'hésite pas à y prendre la parole ou poser la moindre question qui te permettra à toi comme à tes camarades d'éclaircir certains points sombres ou mal compris.

Les cours magistraux sont généralement des cours très théoriques, où la prise de note est une compétence indispensable. Certaines professeurs mettent leur PowerPoint en ligne, d'autres non.

Chaque cours magistral représente une matière (la seule matière sans CM étant l'anglais ou l'espagnol) et donc un examen de fin de semestre. Dans l'UFR de Droit et Science politique, les CM durent la plupart 2 ou 3 heures et sont répartis sur 10 séances par semestre.



## ❖ Les Travaux Dirigés (TD)

Les Travaux Dirigés sont des séances d'approfondissement du cours magistral, dispensés en groupe restreint par un chargé de TD dans une salle de classe classique. Ils comptent pour 50% de la note finale et sont obligatoires. 3 absences sont généralement synonymes d'une défaillance, ce qui vous contraint à passer la matière au rattrapage, sans quoi vous ne pourrez pas valider votre année.

Les TD ne concernent pas toutes les matières, à vrai dire, ils ne concernent qu'une petite partie des matières. En moyenne, par semestre, vous pouvez avoir 7 à 9 cours magistraux différents, contre 2 à 3 travaux dirigés différents. Les travaux dirigés durent toujours 2 heures et contrairement aux cours magistraux, la pause est optionnelle, au bon vouloir du chargé de TD.

Au cours des Travaux Dirigés, le chargé de TD suit la fiche de séance préparée par le Professeur/Maître de conférence qui dispense le cours magistral, et ce afin de s'assurer que ce qui est évoqué en CM l'est aussi en TD. Le chargé de TD peut organiser des contrôles ou donner des devoirs-maisons, qui constitueront à la fin du semestre une note de contrôle continu, qui comptera pour la moitié de la note finale de la matière concernée. Il y a bien souvent également une note de participation.

Profite de ces séances à effectif réduit pour travailler sur tes difficultés ou poser tes questions au chargé de TD. Le chargé de TD dispose de bien plus de temps pour répondre à tes questions que le professeur lors des cours magistraux. Le TD est aussi la meilleure occasion pour réviser la méthodologie.

Les chargés de TD sont souvent de jeunes doctorants en train de préparer leur thèse ; ils étaient à ta place il y a peu de temps!

## ❖ Les partiels et les compensations

Les partiels ont lieu en fin de semestre (janvier et mai). Ils sont étalés le plus souvent sur 14 jours (parfois 10 jours). La nature de l'examen diffère selon la matière. Pour les matières à TD, l'épreuve représente 50% de la note finale. Pour les matières à contrôle terminal (sans TD), le partiel représente 100% de la note finale. Les matières linguistiques sont 100% en contrôle continu.

Depuis deux ans maintenant, la Faculté a (re)mis en place un système de compensation annuel et semestriel.

La compensation annuelle permet de compenser les blocs entre eux semestres, c'est-à-dire si au premier semestre tu obtiens 9/20 à ton bloc majeur, et 13/10 au deuxième semestre, le bloc majeur du premier semestre sera validé par compensation.



Pour valider son année, il faut obligatoirement valider ses deux semestres, et pour valider son semestre, il faut valider les deux blocs (majeur et complémentaire). Si vous avez 7/20 au bloc majeur, mais 20/20 au bloc complémentaire, le semestre ne sera pas validé.

La compensation semestrielle permet de compenser le bloc complémentaire avec le bloc majeur. Ainsi, si vous obtenez 13/20 au bloc majeur et 9/20 au bloc complémentaire, ce premier compensera ce deuxième et le semestre sera validé. Attention, cette compensation ne fonctionne que dans le sens bloc majeur --> bloc complémentaire. Le bloc complémentaire ne peut pas compenser le bloc majeur. Pour que cette compensation fonctionne, il faut également obtenir au moins 7/20 au bloc complémentaire. Une note inférieure ne permettra pas la compensation, même si vous avez 20/20 au bloc majeur.

Enfin, comme le prévoit la loi, des sessions de rattrapage sont prévues, généralement au mois de juin. Elles se décomposent en deux sessions (une par semestre) et permettent de repasser les épreuves dans lesquelles vous avez obtenus moins de 10/20 et qui n'ont pas été compensés. Vous pouvez choisir de ne pas repasser certaines matières si vous estimez pouvoir valider votre semestre en améliorant d'autres notes.

Les résultats définitifs sont connus dans le courant du mois de juillet. Si votre année n'est pas validé, il vous est toujours possible de redoubler. Dans certains cas, il est possible que certaines matières soient ajournées, mais que l'étudiant soit quand même autorisé à passer à l'année suivante. Dans ce cas-là, en plus de ces examens habituels, il devra passer les examens des matières qu'il n'a pas validé l'année précédente.

## ❖ Où trouver ses résultats ?

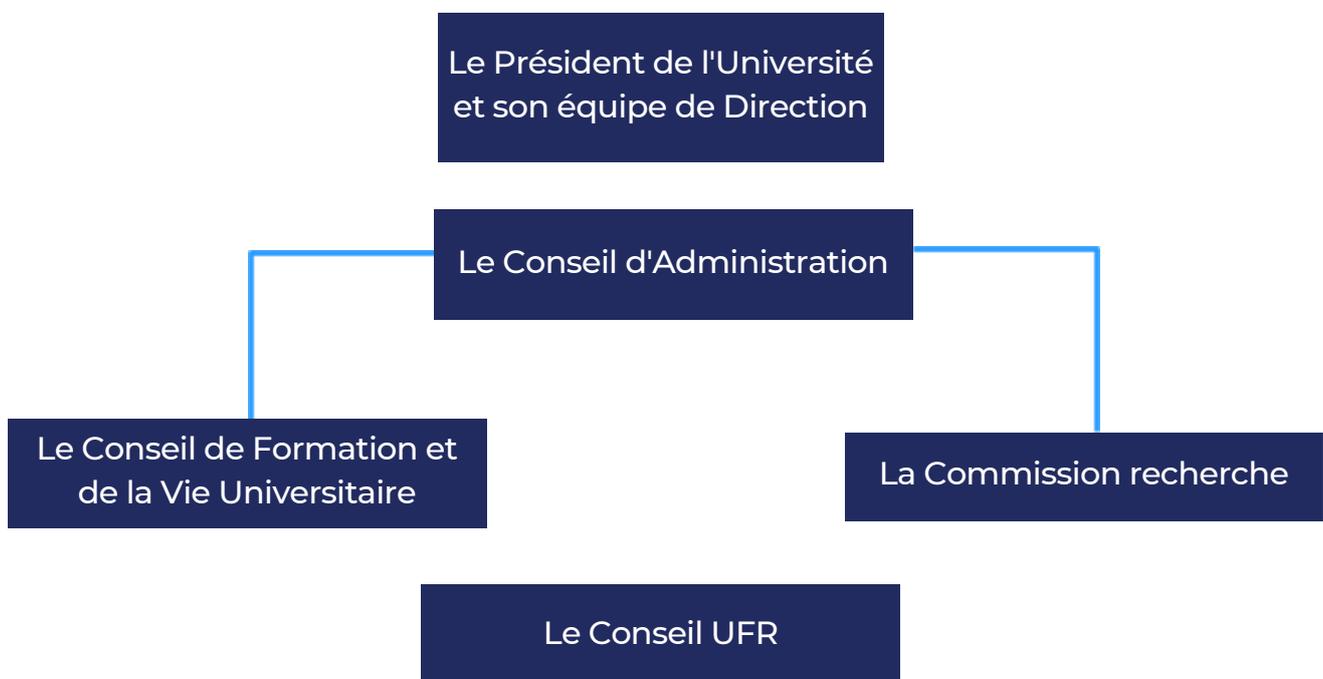
Les résultats du S1 sont connus début entre février et mars. Les résultats du S2 sont connus début juin. Les résultats des rattrapages des deux semestres sont connus début juillet. TOUS les résultats sont disponibles sur ton Espace Numérique de Travail (ENT), rubrique "Mon dossier étudiant", dans "Notes et résultats".



# La représentation étudiante

## ❖ Les Conseils de l'Université

Le Président de l'université par ses décisions, le Conseil d'administration (CA) par ses délibérations, le Conseil académique (CAc) par ses propositions, avis et vœux, la Commission recherche (CR) et la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) par leurs propositions, avis, vœux, et délibérations assurent l'administration de l'université.



## ❖ Le Conseil d'Administration

Le CA est le conseil décisionnel, c'est le dernier échelon de la prise de décision. Il valide toutes les décisions prises en CFVU et en CS. Il détermine la politique de l'Université, valide son contrat d'établissement, vote le budget et approuve les comptes. Il adopte également le règlement intérieur de l'établissement. Il répartit les emplois et autorise le Président à engager toute action en justice jugée nécessaire, fixe les règles d'examens et approuve le rapport annuel d'activité.



### ❖ Le Conseil académique

En formation plénière, il est consulté ou peut émettre des vœux sur les orientations des politiques de formation, de recherche, de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et de documentation scientifique et technique, sur la qualification à donner aux emplois d'enseignant-chercheur et de chercheur vacants ou demandés, sur la demande d'accréditation, sur le contrat d'établissement. Il propose au conseil d'administration un schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap, qui couvre l'ensemble des domaines concernés par le handicap.

Il est consulté sur toutes les mesures visant à garantir l'exercice des libertés universitaires et des libertés syndicales et politiques des étudiants.

Il est également consulté sur les conditions de mise à disposition d'enseignements sous forme numérique et sur les conditions d'utilisation des locaux mis à disposition des usagers.

En formation restreinte aux enseignants-chercheurs, il est l'organe compétent pour l'examen des questions individuelles relatives au recrutement, à l'affectation et à la carrière des enseignants-chercheurs. Il délibère sur l'intégration des fonctionnaires des autres corps dans le corps des enseignants-chercheurs et sur le recrutement ou le renouvellement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche.

Constitué en section disciplinaire, il exerce en premier ressort le pouvoir disciplinaire à l'égard des enseignants-chercheurs, enseignants et usagers.

### ❖ Le Conseil de la Formation de la Vie Universitaire

Le CFVU valide toutes les décisions des conseils UFR concernant les modalités de contrôle des connaissances et de validation des acquis et l'organisation des diplômes. Le CA approuvera ensuite ces décisions. Le CFVU est consulté sur les orientations des enseignements de formation initiale et continue, sur les demandes d'habilitation et les projets de nouvelles filières et sur l'évaluation des enseignants. Le CFVU est en outre sollicité sur les mesures de nature à permettre la mise en œuvre de l'orientation des étudiants et de la validation des acquis, à faciliter leur entrée dans la vie active et à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants.

### ❖ La Commission recherche

La Commission recherche est chargée de tout ce qui concerne les habilitations et la création de doctorats. La création ou les modifications d'organisation des centres de recherches passent aussi par lui. Pour ce conseil, seuls les étudiants inscrits en doctorat sont électeurs et éligibles. La Commission recherche est consultée sur les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique, ainsi que sur la répartition des crédits de recherche. C'est ce conseil qui assure la liaison entre l'enseignement et la recherche.



## ❖ Le Conseil UFR

Ce conseil administre au quotidien les Unités de Formation et de Recherche (UFR) expliquées précédemment. Il propose au CA son budget et au CFVU l'organisation, les créations ou habilitations de diplômes, ainsi que les modalités de contrôle de connaissance et de validation des acquis. Ce conseil se réunit autour du doyen et assure la liaison entre les étudiants et l'UFR : il est le premier maillon de la chaîne. A l'UFR de droit et science politique, 5 élus étudiants y siègent. Le Président de notre Association y est d'ailleurs élu !

# Les services de l'Université

## ❖ Le CROUS

Le CROUS (Centre régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) de Versailles a pour mission d'améliorer les conditions de vie des étudiants. C'est notamment lui qui gère l'attribution des logements universitaires, en offrant aux étudiants la possibilité de se loger à proximité de leurs lieux d'études, les bourses, les jobs étudiants et la restauration.

Pour plus d'informations : [www.crous-versailles.fr](http://www.crous-versailles.fr)

Pour ton logement ou ta bourse : [dve@crous-versailles.fr](mailto:dve@crous-versailles.fr)

Le CROUS met aussi à ta disposition une assistante sociale, pour l'UFR de Droit et de Science Politique il s'agit de Françoise Bouchain ; tu pourras la rencontrer à la Maison De l'Etudiant (MDE).

Françoise BOUCHAIN, *assistante sociale du CROUS* : 01 69 15 70 64

[françoise.bouchain@crous-versailles.fr](mailto:françoise.bouchain@crous-versailles.fr)

## ❖ La Direction de la coordination de la Vie universitaire (DCVU)

La DCVU a récemment remplacé la DEVU afin de regrouper l'ensemble des services de direction des étudiants. Son objectif est de favoriser la participation des étudiants à la vie de l'Université et le développement de la vie universitaire sur l'ensemble des sites de l'Université.

La DCVU est structurée en différents pôles dont le pôle gestion des études et le pôle insertion professionnelle qui pourront t'aider tout au long de ton cursus à l'UVSQ. De nombreux pôles des services centraux sont situés à la MDE !! Le pôle gestion des études est un appui aux scolarités des composantes. Il est en charge de l'organisation et de la coordination de la gestion de scolarité des étudiants, de la candidature jusqu'à la délivrance du diplôme.

Contact : [vu@uvsq.fr](mailto:vu@uvsq.fr)



## ❖ Le service de santé des étudiants (SSE)

Le service de santé des étudiants (SSE) est un service de l'université dédié à la médecine préventive des étudiants. Il travaille en étroite collaboration avec le service accompagnement des étudiants et personnels handicapés (SAEPH).

L'équipe médicale est composée de 3 médecins, 5 infirmières, 2 psychologues et d'une secrétaire. Les infirmières assurent la permanence du service médical. Ce service est à ta disposition pour répondre à toutes tes demandes de conseil, de soutien, d'écoute, d'orientation et d'informations médicales complémentaires. Chaque année, une visite médicale obligatoire est prévue pour les nouveaux étudiants de l'Université (tu recevras une lettre de convocation à ton domicile).

Tu trouveras l'infirmerie à cette adresse : *Maison de l'étudiant - 1 allée de l'astronomie, 78280 Guyancourt*

### Accueil des étudiants inscrits à l'UVSQ

Consultations sur rendez-vous : **01 39 25 52 83**

Infirmierie ouverte les lundis, mardi et jeudi de 9h à 16h30.

Médecins : consultations les mardis de 9h30 à 16h30 et jeudi de 14h à 16h30

Urgence : 112

Hébergement d'urgence : 115

Fil santé jeunes : 0 800 235 236

Sida info services : 0 800 840 800

## ❖ Le service Orientation et Insertion Professionnelle (OIP)

Le service d'orientation et d'insertion professionnelle est situé, comme la plupart des services de l'UVSQ, à la Maison de l'étudiant à Guyancourt. Ce service accompagne les étudiants dans leur recherche de stage et dans leurs alternances, aide à préparer vos candidatures et vous informe sur les débouchés des diplômes de l'UVSQ. Des chargées d'orientation vous reçoivent sur rendez-vous en présentiel au campus de Guyancourt et de Versailles ou en distanciel (consultez la page internet de l'OIP pour les horaires détaillés)

Contact : [oip.defip@uvsq.fr](mailto:oip.defip@uvsq.fr) ; [celine.vildieu@uvsq.fr](mailto:celine.vildieu@uvsq.fr)

Téléphone campus de Guyancourt : 01 39 25 56 10

Téléphone campus de Versailles : 01 39 25 46 10



## ❖ La SUAPS (Service Universitaire des Activités Physique et Sportives)

Dans notre université le sport est à l'honneur : tu pourras ainsi remplacer une de tes options par un sport tel qu'escalade, voile, rugby, hand... Et même si tu préfères choisir des options plus classiques et juridiques, tu pourras quand même pratiquer certaines de ces activités sportives comme un loisir. Et enfin tu pourras exercer certains de ces sports en compétition !

Contact : [info.suaps@uvsq.fr](mailto:info.suaps@uvsq.fr)

**ATTENTION** : Si tu souhaites remplacer une des tes options par un sport, tu ne pourras le faire que pour l'un de tes deux semestres.

## ❖ Les Correspondants Relations Internationales

Au cours de ta licence, tu pourras être amené à partir un ou deux semestres à l'étranger. Pour les licences de droit, ton contact est Patrick Jacob, tandis que Benedicte Laumont est le contact pour les licences de science politique.

Contacts : [patrick.jacob@uvsq.fr](mailto:patrick.jacob@uvsq.fr) / [benedicte.laumont3@uvsq.fr](mailto:benedicte.laumont3@uvsq.fr)

## ❖ Le Service d'Accompagnement des Étudiants et Personnels Handicapés (SAEPH)

L'UVSQ est dotée d'un service dédié à l'accompagnement des étudiants handicapés, SAEH. Il veille à ce que les aménagements d'études et d'examens soient mis en place pour chaque étudiant qui en nécessite, et ce tout le long de leur cursus au sein de notre université.

Contact : [saeh@uvsq.fr](mailto:saeh@uvsq.fr)

## ❖ L'utilisation de l'Intranet UVSQ Étudiant

### ❖ A quoi servent ces outils ?

L'Intranet UVSQ Étudiant te permet de retrouver tous les raccourcis nécessaires vers ta messagerie électronique, ton emploi du temps, ton dossier personnel, tes calendriers, ton contrat pédagogique, tes résultats d'examens, la Bibliothèque Universitaire en ligne, etc. La plateforme pédagogique Moodle, sert à accéder aux différents supports de cours que tes professeurs mettent en ligne.

**PS** : L'accès au réseau WIFI de l'UVSQ est gratuit ! Tu as juste besoin de ton numéro étudiant et de ton mot de passe (le même que celui pour accéder à ton ENT).



# Tes premiers pas de juriste

La première année de droit est loin d'être la plus simple, mais avec un travail sérieux et continu tu ne peux que réussir ! Nous allons te présenter les principales matières que tu peux avoir en parcours droit classique.

## ❖ Les principales matières du Semestre 1

- ❖ Introduction Générale au Droit
  - 48h/6ECTS
- ❖ Droit constitutionnel I
  - 48h/6ECTS
- ❖ Histoire du Droit I
  - 48h/6ECTS
- ❖ Introduction à la Science politique
  - 30h/3ECTS
- ❖ Institutions Administratives et Judiciaires
  - 30h/3ECTS

## ❖ Les principales matières du Semestre 2

- ❖ Droit civil : droit des personnes et de la famille
  - 48h/6ECTS
- ❖ Droit constitutionnel II
  - 48h/6ECTS
- ❖ Histoire du Droit II
  - 48h/6ECTS
- ❖ Idées Politiques
  - 30h/3ECTS
- ❖ Institutions Internationales et Européennes
  - 30h/3ECTS

## ❖ Le Collège de Droit

Le Collège de Droit est un Diplôme Universitaire dirigé par Madame Bouglé-Le Roux et Monsieur Barbieux. Il permet d'approfondir ses connaissances en droit et d'enrichir sa culture générale. Il peut donc te permettre de te préparer à certains concours. C'est une formation très enrichissante qui couvre de nombreux domaines. *Si tu as des questions, n'hésite pas à demander à ton parrain ou à ta marraine.*



# Les Dix Commandements pour être un bon juriste

Règle n°1 : Sur le bout des doigts, la méthodo tu connaîtras !

*En L1 la méthodo représente la moitié de tes points : si tu la connais et tu la respectes normalement tu auras la moyenne. Apprends la bien elle te servira pour toutes tes études et même au-delà.*

Règle n°2 : La méthode du plagiat tu ignoreras.

Règle n°3 : ChatGPT tu n'utiliseras pas

Règle n°4 : Régulièrement tu travailleras.

Règle n°5 : Ton TD tu prépareras.

Règle n°6 : En CM tu ne t'endormiras pas.

*Même si les CM ne sont pas obligatoires il est important d'y aller et surtout de suivre le cours si tu choisis d'y aller.*

Règle n°7 : Des heures à la BU tu passeras.

Règle n°8 : Un Code civil 2026 tu auras.

Règle n°9 : Tes camarades tu aideras.

Règle n°10 : De la vie étudiante tu profiteras.



Remerciements à Sasha DASSAC, Lynn BIDAUX, Enzo FRENCH CANITROT, Manon CORDIER  
et aux membres du bureau élargi, ainsi qu'à toute l'équipe Juristribune.

Tout droits réservés à l'association Juristribune 2026.